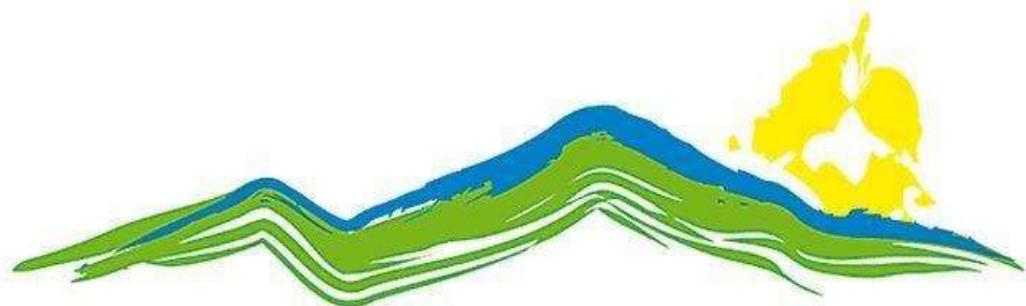


# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019 (ROB 2019)



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉE DES BAUX-ALPILLES**

Budget  
principal  
et  
budgets  
annexes

Conseil Communautaire du 26/02/2019

# SYNTHESE

- L'analyse financière 2018 consolidée (données agrégées des 6 budgets communautaires sans les budgets ZA) met en lumière :
  - Total des dépenses de fonctionnement : 20 204 049 €;
  - Total des dépenses d'investissement : 10 491 728 € (contre 4 925 145 € en 2017);
  - Total budgets CCVBA : 30 695 777 € (contre 23 141 557 € en 2017).
  - Endettement total au 31/12/2018 (hors avances budgets ZA) : 7 116 874 € ( contre 4 209 459 € en 2017 soit + 2 907 415 € par rapport au 31/12/2017).
- En 2019, les budgets communautaires s'illustreront notamment par :
  - Pas d'augmentation des taux d'imposition de la fiscalité communautaire;
  - Versement d'une enveloppe de Dotation de Solidarité Communautaire à hauteur de 2 617 664 € (contre 1 275 000 € en 2018).
  - Le transfert au 01/03/2019 de l'office de tourisme de Fontvieille à la CCVBA;
  - Un montant total de dépenses d'investissement (hors restes à réaliser) à près de 15 M€.

# SOMMAIRE

- Contexte financier et institutionnel :
  - Projet de Loi de Finances 2019 (PLF 2019);
  - Evolution institutionnelle;
  - Evolution du périmètre de compétences de la CCVBA.
- Analyse financière et orientations 2019 :
  - Budget principal CCVBA;
  - Budget assainissement-régie;
  - Budget assainissement- DSP;
  - Budget eau- régie;
  - Budget eau- DSP;
  - Budget Tourisme- régie;
  - Budget ZA Les trébons 2-Aureille;
  - Budget ZA Les grandes terres 2-Eygalières;
  - Budget ZA La Massane 4-Saint-Rémy de Provence;
  - Budget Extension ZA Saint-Rémy de Provence;
  - Budget Extension ZA Eygalières.

# INTRODUCTION

- L'Article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le Maire ou le Président de l'EPCI présente à l'assemblée, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (appelée loi NOTRe) a renforcé les obligations d'information pour les communes de 10 000 habitants et prévoit que le rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail des agents de la collectivité en vue d'améliorer l'information des élus sur ce point avant le vote du budget.
- L'article 13 de la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 prévoit que ce rapport doit aussi présenter :
  - Un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF);
  - Un objectif d'évolution du besoin annuel de financement.

# CONTEXTE FINANCIER ET INSTITUTIONNEL :

## LOI DE FINANCES 2019

- Réforme de la dotation d'intercommunalité :
  - Création d'une enveloppe unique de dotation moyenne par habitant pour l'ensemble des EPCI=> 14 euros/habitant pour toutes les catégories d'intercommunalités. **Impact financier neutre pour les CC à FPU dont le CCVBA.**
  - Nouvelle dotation d'intercommunalité décomposée en deux enveloppes=>dotation de base (30 % de l'enveloppe totale) + dotation de péréquation (70 % de l'enveloppe totale) en fonction du potentiel fiscal et du revenu moyen sur le territoire de l'EPCI (comparaisons avec les moyennes nationales).
  - Modification du calcul du Coefficient d'Intégration Fiscal (CIF) pour les CC à FPU=>intégration de la redevance assainissement en 2020 et prise en compte de la redevance eau en 2026. **Impact financier positif pour la CCVBA dès 2020 sur la dotation d'intercommunalité de la CCVBA.**
  - Mise en place d'un dispositif de garantie à 100 % ( perception d'une dotation par habitant au moins égale à celle perçue l'année précédente) pour accompagner la mise en œuvre du nouveau dispositif uniquement pour les CC dont le CIF est > ou = à 0,50. **Pas d'impact financier pour le CCVBA dont le CIF est à 0,30 en 2018.**
  - Les EPCI ayant une dotation d'intercommunalité en 2018 < à 5 € par habitant (ou négative) pourrait bénéficier d'un complément de dotation leur permettant d'atteindre le niveau de 5 € par habitant si leur potentiel fiscal n'est pas > au double du potentiel fiscal moyen de la strate. **Impact financier positif pour la CCVBA qui bénéficiera de cette garantie qui représentera près de 100 000 € de dotation en plus par rapport à celle de 2018.**

# CONTEXTE FINANCIER ET INSTITUTIONNEL :

## LOI DE FINANCES 2019

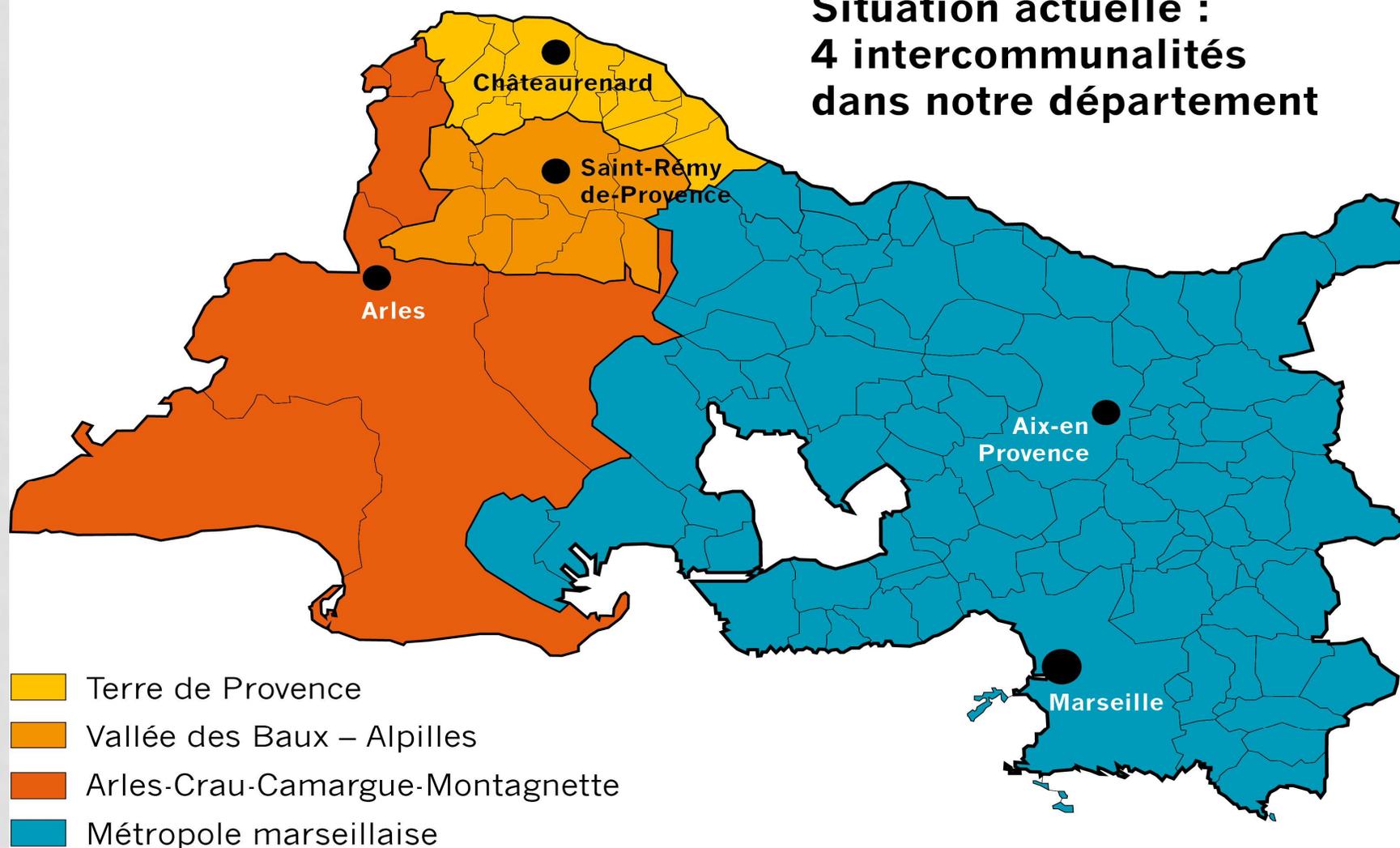
- Aménagement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :
  - Intégration dans le périmètre des dépenses financées par la TEOM, des dépenses d'investissement et des dépenses directement liées à la définition et aux évaluations du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) ménagers et assimilés=> élargissement du champ des dépenses destinées à être couvertes par la TEOM. [Eventuel impact financier positif pour la CCVBA dans la mesure où elle déciderait de fixer un taux de TEOM couvrant l'intégralité des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets.](#)
  - Mise en place d'une TEOM incitative (TEOMi) facilitée par la possibilité de voter un produit de TEOMi pouvant excéder de 10 % le produit total de TEOM issu des rôles généraux de l'année précédente (uniquement la première année d'institution) + réduction des frais de gestion à la charge du contribuable de 8 % à 3 % les 5 premières années. [Impact financier positif pour les collectivités instituant une part incitative de TEOM.](#)

# CONTEXTE FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : LOI DE FINANCES 2019

- Hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) :
  - Augmentation des tarifs de TGAP sur les installations d'incinération et de stockage à partir de 2021 afin d'inciter les collectivités locales et les entreprises à trouver d'autres solutions de traitement plus vertueuses.
  - Objectif : renchérir le coût du traitement par incinération et stockage des déchets par rapport à d'autres formes de traitement plus nobles dans la hiérarchie du traitement des déchets (recyclage, compost, méthanisation...), pour inciter au développement d'autres solutions de traitement et limiter les volumes stockés et incinérés.
  - Les tarifs de base à 41 €/tonne en 2018 pour le stockage et de 15 €/T pour l'incinération passerait respectivement en 2025 à 65 €/T et 25 €/T. La charge supplémentaire et additionnelle pour les collectivités serait au minimum de + 78 M€ en 2021, + 108 M€ en 2022 et + 156 M€ en 2023. [Impact négatif pour la CCVBA à partir de 2021.](#)

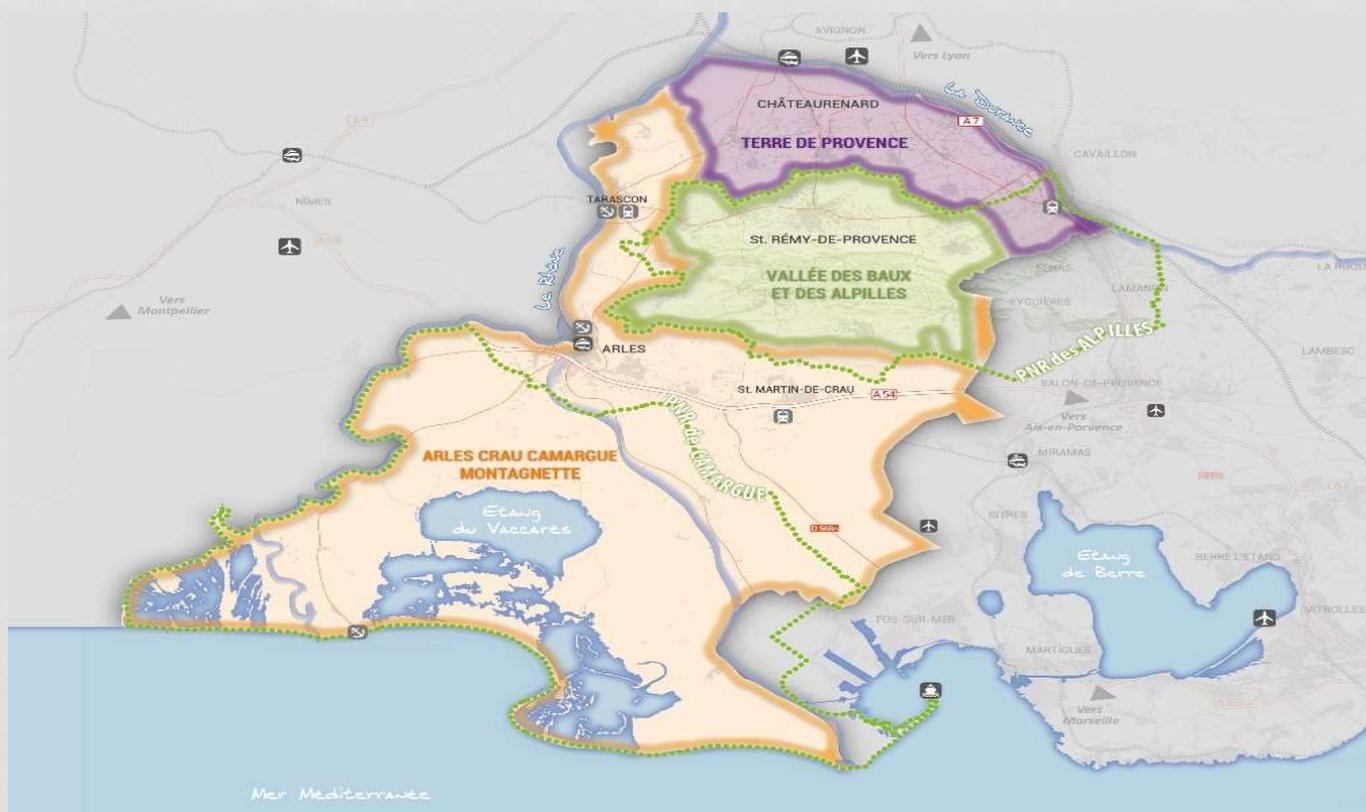
# CONTEXTE FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE

**Situation actuelle :  
4 intercommunalités  
dans notre département**



# CONTEXTE FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE

- Pays d'Arles (soit 3 EPCI et 29 communes):
  - 180 412 habitants;
  - 203 100 hectares dont 70 % situés dans les Parcs naturels régionaux de Camargue et des Alpilles.



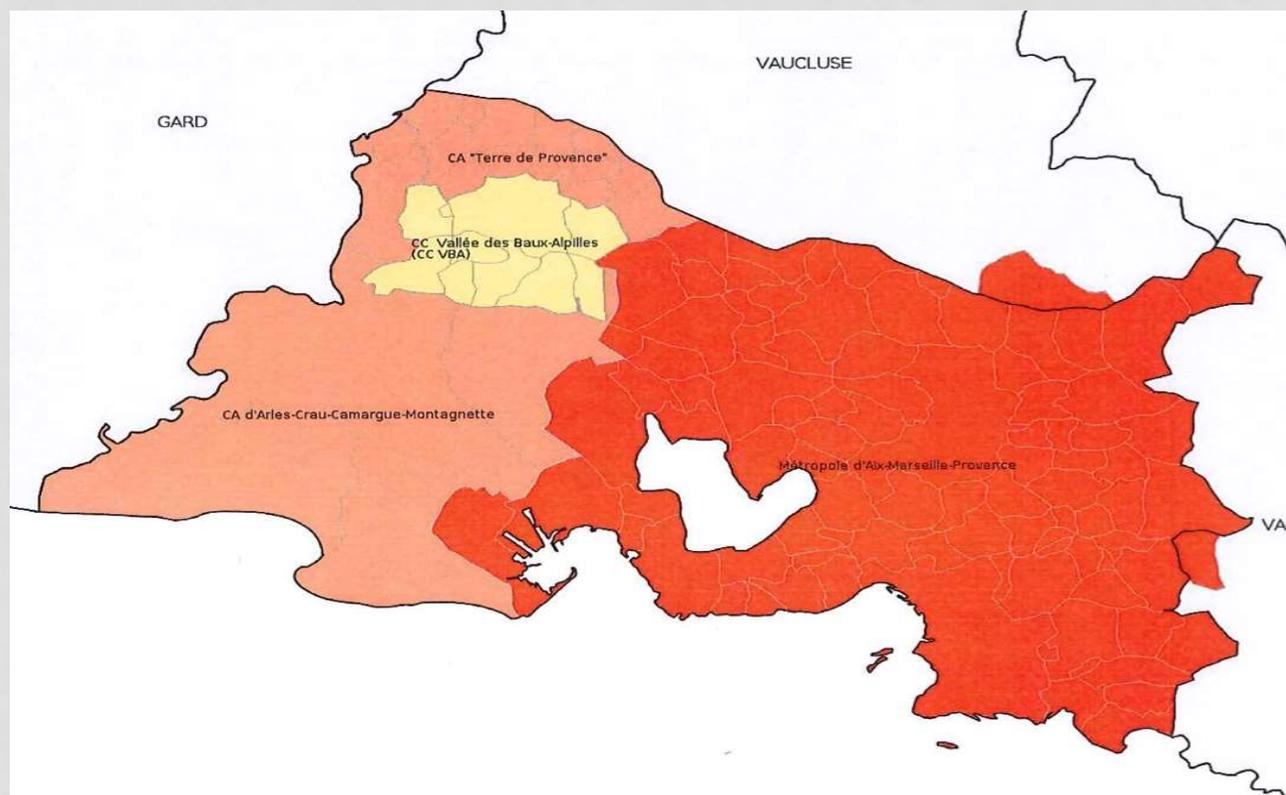
# CONTEXTE FINANCIER ET INSTITUTIONNEL :

## ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE

- La disparition annoncée en 2021 du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (CD 13) laisse présager deux possibilités d'organisation institutionnelle et territoriale concernant le transfert des compétences départementales :
  - L'intégration des 3 EPCI (CA Terre de Provence, CA Arles-Crau Camargue-Montagnette, CC Vallée des Baux-Alpilles) et des 29 communes du Pays d'Arles à la Métropole Aix-Marseille-Provence qui gérerait l'ensemble des compétences qui lui sont dévolues + les compétences exercées auparavant par le CD 13 (avec possibilité de restitution de compétences aux communes);
  - La constitution d'une collectivité « pays d'Arles » rassemblant les 3 EPCI et les 29 communes qui reprendrait les compétences départementales et qui coexisterait avec la Métropole Aix-Marseille-Provence (avec possibilité de confier la gestion de certaines compétences départementales à la Région SUD).
  - Pour la CCVBA, peu de visibilité à court et moyen terme, nombreuses incertitudes sur la gouvernance, le périmètre de compétences, la répartition des compétences (retour de certaines compétences aux communes, certaines compétences départementales exercées par la Région SUD,...)=> Construction compliquée des budgets, du Plan Pluri-annuel d'Investissement (PPI), de la prospective financière de la CCVBA....

# CONTEXTE FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE

- Nombre de compétences exercées par les EPCI au 01/10/2017 :
  - CA Terre de Provence : 13 ;
  - CA Arles Crau Camargue Montagnette : 17;
  - CA Vallée des Baux-Alpilles : 12;
  - Métropole Aix-Marseille Provence : 59.



## CONTEXTE FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : ÉVOLUTION PÉRIMÈTRE DE COMPÉTENCE

- Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 (appelée loi NOTRE) relative à la mise en œuvre du transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes=>transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes obligatoires à compter du 01 janvier 2020.
- A partir de 2020, les compétences « eau » et « assainissement » remontent pour la CCVBA du bloc des compétences « optionnelles » au bloc des compétences « obligatoires ».
- Obligation pour la CCVBA d'exercer au moins trois compétences « optionnelles » parmi les 7 mentionnées au sein de l'article L5214-16 du CGCT. La CCVBA va devoir choisir d'exercer à partir de 2020 une nouvelle compétence « optionnelle » en lieu et place des compétences « eau » et « assainissement ».

# CONTEXTE FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : ÉVOLUTION PÉRIMÈTRE DE COMPÉTENCE

- A partir du 01 janvier 2020, la CCVBA devra exercer au moins 3 des 7 groupes de compétences (compétences optionnelles) définis à l'article L5214-16 du CGCT.
- Actuellement, la CCVBA exerce 2 des 7 groupes de compétences optionnelles :
  - La protection et la mise en valeur de l'environnement;
  - La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie.
- Fin du premier semestre 2019, la CCVBA devra choisir d'exercer une nouvelle compétence parmi les suivantes :
  - Politique du logement et du cadre de vie (PLH,...);
  - Politique de la ville (contrat de ville, développement urbain.....);
  - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire;
  - Action sociale d'intérêt communautaire (Centre intercommunal d'action sociale...);
  - Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

# ANALYSE FINANCIÈRE ET ORIENTATIONS 2019

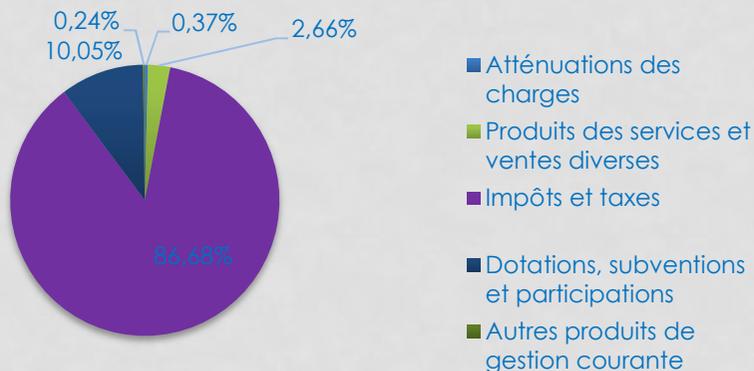
## BUDGET PRINCIPAL CCVBA

Budget principal En K€	2015	2016	2017	2018 (estimation)	Evolution 2015/2018 %
<b>Recettes de gestion</b>	<b>12 284 K€</b>	<b>12 480 K€</b>	<b>17 424 K€</b>	<b>17 578 K€</b>	<b>43%</b>
Atténuations des charges	11 K€	6 K€	16 K€	65 K€	
Produits des services et ventes diverses	72 K€	261 K€	479 K€	468 K€	553%
Impôts et taxes	9 863 K€	10 070 K€	14 689 K€	15 238 K€	54%
Dotations, subventions et participations	2 326 K€	2 131 K€	2 201 K€	1 766 K€	-24%
Autres produits de gestion courante	13 K€	12 K€	39 K€	41 K€	224%
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>11 105 K€</b>	<b>12 296 K€</b>	<b>15 977 K€</b>	<b>16 100 K€</b>	<b>45%</b>
Charges à caractère général	1 370 K€	1 663 K€	2 365 K€	1 920 K€	40%
Charges de personnel et frais assimilés	862 K€	1 194 K€	2 991 K€	3 439 K€	299%
Atténuations de produits	7 335 K€	7 702 K€	8 997 K€	8 642 K€	18%
Autres charges de gestion courante	1 539 K€	1 737 K€	1 625 K€	2 099 K€	36%
<b>Résultat de gestion (= épargne de gestion)</b>	<b>1 179 K€</b>	<b>184 K€</b>	<b>1 447 K€</b>	<b>1 478 K€</b>	<b>25%</b>
Produits financiers	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	NS
Charges financières	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	NS
<b>Résultat financier</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>NS</b>
Produits exceptionnels	6 K€	14 K€	75 K€	2 K€	-67%
Charges exceptionnelles	6 K€	12 K€	319 K€	252 K€	4176%
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0 K€</b>	<b>2 K€</b>	<b>-244 K€</b>	<b>-250 K€</b>	
Dotations aux provisions		17 K€			
<b>Capacité d'autofinancement (= épargne brute)</b>	<b>1 179 K€</b>	<b>169 K€</b>	<b>1 203 K€</b>	<b>1 228 K€</b>	<b>4%</b>
Taux d'épargne brute	10%	1%	7%	7%	-27%
Remboursement du capital de la dette	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
<b>Autofinancement net (= épargne nette)</b>	<b>1 179 K€</b>	<b>169 K€</b>	<b>1 203 K€</b>	<b>1 228 K€</b>	<b>4%</b>
<b>Recettes d'investissement (hors 16-Emprunts et 1068)</b>	<b>696 K€</b>	<b>2 360 K€</b>	<b>671 K€</b>	<b>804 K€</b>	<b>16%</b>
<b>Dépenses d'investissement (hors 16-Emprunts)</b>	<b>596 K€</b>	<b>3 590 K€</b>	<b>1 064 K€</b>	<b>3 108 K€</b>	<b>422%</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>1 279 K€</b>	<b>-1 060 K€</b>	<b>810 K€</b>	<b>-1 077 K€</b>	<b>-184%</b>
<b>Emprunt nouveau</b>	<b>1 279 K€</b>	<b>-1 060 K€</b>	<b>810 K€</b>	<b>-1 077 K€</b>	<b>-184%</b>
Reports +/-	1 840 K€	2 352 K€	2 058 K€	2 868 K€	56%
Excédents de fonctionnement reportés (1068)	0 K€	766 K€	0 K€	0 K€	
<b>Résultat de clôture</b>	<b>3 118 K€</b>	<b>2 058 K€</b>	<b>2 868 K€</b>	<b>1 791 K€</b>	<b>-43%</b>
Restes à réaliser +/-	-2 170 K€		-110 K€	51 K€	
<b>Solde global de clôture</b>	<b>948 K€</b>	<b>2 058 K€</b>	<b>2 758 K€</b>	<b>1 842 K€</b>	<b>94%</b>
Encours de dette	0 K€	0 K€	0 K€	1 000 K€	
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,81</b>	

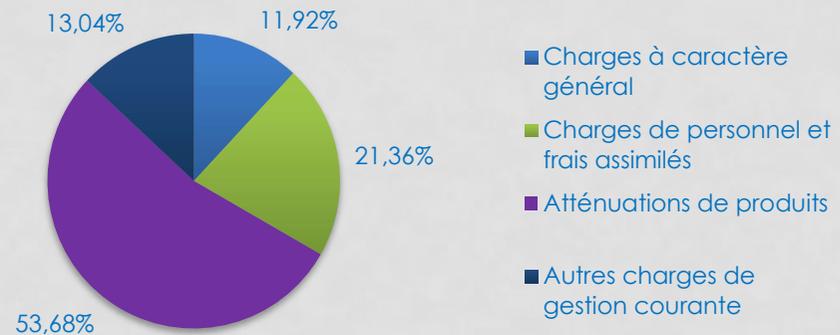
# ANALYSE FINANCIÈRE ET ORIENTATIONS 2019

## BUDGET PRINCIPAL CCVBA

Répartition des recettes de gestion  
(estimation CA 2018)



Répartition des dépenses de gestion  
(estimation CA 2018)



# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2019 BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Zoom sur les charges de personnels en 2018 :

Evolution des dépenses du personnel

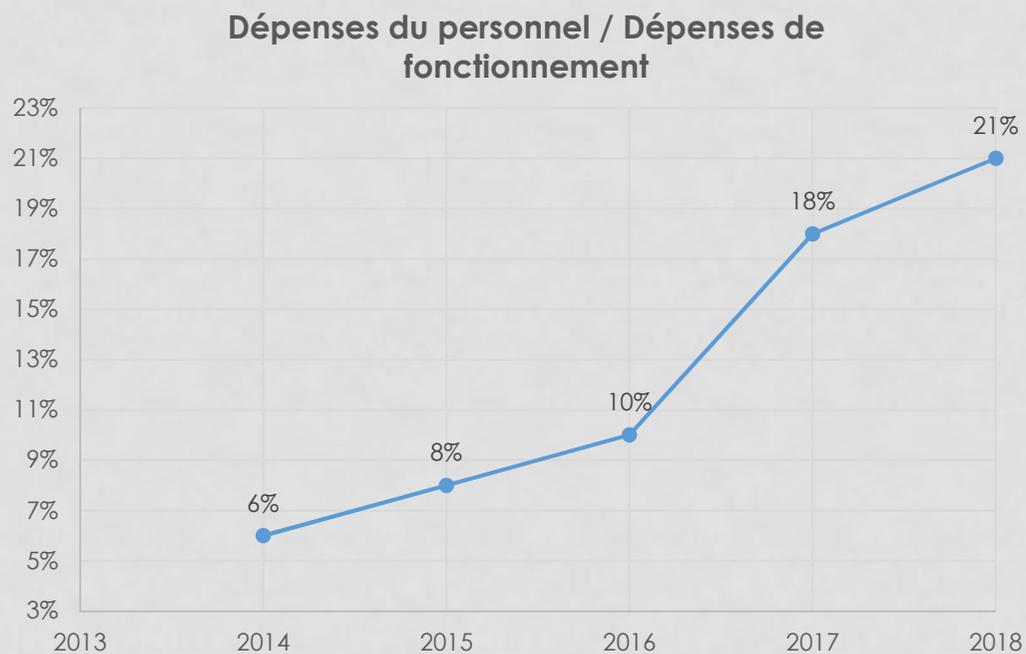


# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Zoom sur les charges de personnels en 2018 :



# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Evolution des différentes composantes de la masse salariale (sans les charges patronales, la médecine du travail et l'assurance du personnel) :

	Traitement indiciaire brut	NBI	SFT	Heures supplémentaires	Primes	Avantages en nature	Total
2017	1 621 615	13 381 €	21 581 €	30 997 €	337 434 €	56 016 €	2 081 524 €
	+ 15 %	+ 24 %	-3 %	-9 %	+ 40 %	+ 4 %	+ 16 %
2018	1 862 210€	16 607 €	20 914 €	28 147 €	472 288 €	58 342 €	2 413 511 €

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2019 BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Durée effective du temps de travail pour l'année 2018 :
  - Les agents dont la durée de travail est fixée à 36 heures sont ceux du service eau et assainissement;
  - Les agents dont la durée de travail est à 39 heures sont composés à 53 % d'agents administratifs et 47 % d'agents affectés à la collecte des ordures ménagères.

	2017	2018
35 heures	72 %	70.50%
36 heures	4 %	3.50%
37.5 heures	0%	3.50%
39 heures	24 %	22.50 %

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Evolution des effectifs par catégorie statutaire :
- Les effectifs communautaires sont passés de 78 agents en 2017 à 84 agents en 2018 (+ 7%).

	2016				2017				2018			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Fonctionnaire	4	4	8	16	6	4	42	52	6	6	58	67
Contractuel	3	2	9	14	3	1	21	25	2	0	15	17
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>63</b>	<b>78</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>71</b>	<b>84</b>

+ 160 %

+ 8 %

# ANALYSE FINANCIÈRE ET ORIENTATIONS 2019

## BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Prospectives financières 2019-2021 => hypothèses sur les recettes de fonctionnement

### Recettes réelles de fonctionnement

Produits des services

- Stabilité par rapport à l'exercice 2018

Impôts et taxes

- Impôts locaux + 2% par an :
  - 1% lié à la revalorisation automatique des bases
  - 1% d'accroissement physique des bases
- Stabilité des autres items.

Dotations et subventions

- Diminution de 2% par an

Atténuations de charges

- Stabilité par rapport à l'exercice 2018

Autres produits de gestion courante

- Stabilité par rapport à l'exercice 2018

Produits exceptionnels

- Stabilité par rapport à l'exercice 2018

# ANALYSE FINANCIÈRE ET ORIENTATIONS 2019

## BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Prospectives financières 2019-2021 => hypothèses sur les dépenses de fonctionnement



### Dépenses réelles de fonctionnement

#### Charges générales

- Augmentation de 2 % par an

#### Charges de personnels

- 2019 uniquement effet GVT : +1,5% / an. A partir de 2020 : +1,5% (GVT) + 3,5% (recrutement lié au développement de la collecte des OM en porte à porte) = + 5 % /an

#### Autres charges de gestion courante

- Stabilité par rapport à l'exercice 2018 + en 2019 reliquat de TGAP non payée par SRE (266 K€) + TGAP à partir de 2019 (122 K€)

#### Atténuations de produits

- Enveloppe de DSC à 2 617 K€

#### Charges exceptionnelles

- Stabilité par rapport à l'exercice 2018

# ANALYSE FINANCIÈRE ET ORIENTATIONS 2019

## BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Prospectives financières 2019-2021=>hypothèses sur les dépenses d'investissement



### Dépenses réelles d'investissement

- En fonction du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) présenté et approuvé dans le cadre du pacte fiscal et financier (cf. délibération n°205/2018 du 19 décembre 2018) :
  - Dépenses d'équipement 2019 : près de 5 M€;
  - Dépenses d'équipement 2020 : près de 4 M€;
  - Dépenses d'équipement 2021 : près de 7 M€.

# ANALYSE FINANCIÈRE ET ORIENTATIONS 2019

## BUDGET PRINCIPAL CCVBA



### Recettes réelles d'investissement

- Nous avons fait l'hypothèse que le FCTVA de l'année N est égal à 16,4% des dépenses d'investissement de l'exercice N.
- Nous avons fait l'hypothèse que les emprunts contractés par la CCVBA sur la période 2019-2021 correspondent exactement au besoin de financement des investissements . Leur taux est de 2,50% et leur durée, de 15 ans.
- Nous avons intégré l'ensemble des financements externes déjà contractualisés et liés aux dépenses d'équipements envisagées (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental,...).

# ANALYSE FINANCIÈRE ET ORIENTATIONS 2019

## BUDGET PRINCIPAL CCVBA

Colonne1	2018 (estimation)	2019	2020	2021
<b>Recettes de gestion</b>	<b>17 578 K€</b>	<b>17 848 K€</b>	<b>18 124 K€</b>	<b>18 407 K€</b>
Atténuations des charges	65 K€	65 K€	65 K€	65 K€
Produits des services et ventes diverses	468 K€	468 K€	468 K€	468 K€
Impôts et taxes	15 238 K€	15 542 K€	15 853 K€	16 170 K€
Dotations, subventions et participations	1 766 K€	1 731 K€	1 696 K€	1 662 K€
Autres produits de gestion courante	41 K€	41 K€	41 K€	41 K€
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>16 100 K€</b>	<b>17 921 K€</b>	<b>17 868 K€</b>	<b>18 092 K€</b>
Charges à caractère général	1 920 K€	1 958 K€	1 997 K€	2 037 K€
Charges de personnel et frais assimilés	3 439 K€	3 491 K€	3 665 K€	3 849 K€
Atténuations de produits	8 642 K€	9 985 K€	9 985 K€	9 985 K€
Autres charges de gestion courante	2 099 K€	2 487 K€	2 221 K€	2 221 K€
<b>Résultat de gestion (= épargne de gestion)</b>	<b>1 478 K€</b>	<b>-73 K€</b>	<b>256 K€</b>	<b>316 K€</b>
Produits financiers	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Charges financières	0 K€	25 K€	80 K€	124 K€
<b>Résultat financier</b>	<b>0 K€</b>	<b>-25 K€</b>	<b>-80 K€</b>	<b>-124 K€</b>
Produits exceptionnels	2 K€	2 K€	2 K€	2 K€
Charges exceptionnelles	252 K€	252 K€	252 K€	252 K€
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-250 K€</b>	<b>-250 K€</b>	<b>-250 K€</b>	<b>-250 K€</b>
Dotations aux provisions				
<b>Capacité d'autofinancement (= épargne brute)</b>	<b>1 228 K€</b>	<b>-349 K€</b>	<b>-75 K€</b>	<b>-59 K€</b>
Taux d'épargne brute	7%	nc	nc	nc
Remboursement du capital de la dette	0 K€	82 K€	211 K€	326 K€
<b>Autofinancement net (= épargne nette)</b>	<b>1 228 K€</b>	<b>-431 K€</b>	<b>-286 K€</b>	<b>-385 K€</b>
<b>Recettes d'investissement (hors 16-Emprunts et 1068)</b>	<b>804 K€</b>	<b>2 718 K€</b>	<b>2 034 K€</b>	<b>1 189 K€</b>
<b>Dépenses d'investissement (hors 16-Emprunts)</b>	<b>3 108 K€</b>	<b>5 000 K€</b>	<b>4 000 K€</b>	<b>7 000 K€</b>
dont dépenses liées au PPI	3 108 K€	5 000 K€	4 000 K€	7 000 K€
<b>Besoin de financement</b>	<b>-1 077 K€</b>	<b>-2 713 K€</b>	<b>-2 252 K€</b>	<b>-6 196 K€</b>
<b>Emprunts nouveaux</b>	<b>0 K€</b>	<b>2 282 K€</b>	<b>1 966 K€</b>	<b>5 811 K€</b>
dont emprunts liés au PPI	0 K€	2 282 K€	1 966 K€	5 811 K€
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1 077 K€</b>	<b>-431 K€</b>	<b>-286 K€</b>	<b>-385 K€</b>
Reports +/-	2 868 K€	1 791 K€	1 360 K€	1 074 K€
Excédents de fonctionnement reportés (1068)	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
<b>Résultat de clôture</b>	<b>1 791 K€</b>	<b>1 360 K€</b>	<b>1 074 K€</b>	<b>689 K€</b>
Restes à réaliser +/-	51 K€			
<b>Solde global de clôture</b>	<b>1 842 K€</b>	<b>1 360 K€</b>	<b>1 074 K€</b>	<b>689 K€</b>
Encours de dette au 31/12/N	1 000 K€	3 200 K€	4 955 K€	10 440 K€
<b>Dette par habitant</b>	<b>35,17 €</b>	<b>112,55 €</b>	<b>174,26 €</b>	<b>367,13 €</b>
<b>Couverture de l'Autofinancement net</b>	<b>oui</b>	<b>oui</b>	<b>oui</b>	<b>oui</b>

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Budget Principal 2019 :
  - Pas de hausse de la fiscalité communautaire (TH, TFPNB, CFE, TEOM, GEMAPI...);
  - Prévision budgétaire intégrant la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) non payée par SRE depuis 2016 à son délégataire ECOVAL (266 K€) + prévision concernant la TGAP 2019 ( 122 K€ );
  - Augmentation de l'enveloppe de Dotation de Solidarité Communautaire=> DSC 2018 : 1 275 K€ - DSC 2019 : 2 617 K€;
  - Evolution charges de personnels : + 1,5 % (correspondant principalement à l'avancement de carrière).

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Principales dépenses d'équipement en 2019 (issues du Plan Pluriannuel d'Investissement) :
  - Requalification ZA de la Gare à Saint-Rémy de Provence : 1,6 M€ (= > subvention CD 13 à 70 %) ;
  - Travaux eaux pluviales : 1 M€ (réalisation schéma directeur intercommunal eau pluviale : 100 K€, travaux rues des 8 mai 45, Bergères et Jean Colas + avenue des Alpilles à Mouriès : 235 K€ , travaux avenue vallée des baux, tour de Castillon sud-Bourgeac au Paradou : 180 000 €, Moe + travaux cuvelage du pluvial le long de la RD 27 à Maussane les Alpilles : 113 K€, Moe + travaux aménagement esplanade de la mairie à Saint-Etienne du Grès : 65 K€, extension réseau entre chemins de l'ancienne gare et du Plan lot Fauvette/Pitchou à Mas Blanc des Alpilles : 29 K€.....
  - Réhabilitation Bergerie Fontvieille en un incubateur « greentech » : 1 M€ (= > subvention région Sud et CD 13) ;

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Principales dépenses d'équipement en 2019 (suite) :
  - Renouvellement 2 BOM+ 2 camions broyeurs (=>subvention Etat+ LIFE)  
+ 1 véhicule utilitaire électrique : 630 K€
  - Renouvellement PAV et bacs + première phase de déploiement de bacs pour développement du porte à porte : 372 K€ (=>subvention Etat);
  - Travaux sur voirie communautaire (chemin du Ribet à Fontvieille + chemin Monplaisir à Saint-Rémy de Provence : 125 K€.

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2019 BUDGET ASSAINISSEMENT RÉGIE

## Budget assainissement- Régie : évolution des équilibres financiers

Soldes Intermédiaire de Gestion (SIG)	CA 2016	CA 2017	Estimation CA 2018	Evo 2017-2018
Recettes réelles de gestion	1 627 615 €	1 739 239 €	2 064 490 €	18,70%
Dépenses réelles de gestion	1 083 744 €	1 404 052 €	1 481 744 €	5,53%
<b>Résultat courant</b>	<b>543 871 €</b>	<b>335 187 €</b>	<b>582 745 €</b>	<b>73,86%</b>
Produits financiers	0 €	0 €	0 €	
Charges financières	18 323 €	23 912 €	44 011 €	84,05%
<b>Résultat financier</b>	<b>-18 323 €</b>	<b>-23 912 €</b>	<b>-44 011 €</b>	<b>84,05%</b>
Produits exceptionnels	305 189 €	11 824 €	1 982 €	-83,24%
Charges exceptionnels	361 €	7 697 €	26 631 €	246,01%
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>304 828 €</b>	<b>4 127 €</b>	<b>-24 649 €</b>	<b>-697,25%</b>
Reprises sur provisions	0 €	0 €	0 €	
Dotations sur provisions	0 €	0 €	0 €	
<b>Soldes du compte de provisions</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Épargne brute (uniquement écritures réelles)</b>	<b>830 376 €</b>	<b>315 402 €</b>	<b>514 085 €</b>	<b>62,99%</b>
Taux d'épargne brute	43,0%	18,0%	24,9%	38,12%
Solde opérations d'ordre section de fonctionnement	-109 817 €	-156 448 €	-156 880 €	
<b>Épargne brute (écritures réelles + solde opérations d'ordre)</b>	<b>720 559 €</b>	<b>158 954 €</b>	<b>357 204 €</b>	<b>124,72%</b>
Remboursement de la dette	603 570 €	125 138 €	168 496 €	34,65%
<b>Épargne nette (=CAF nette)</b>	<b>116 988 €</b>	<b>33 815 €</b>	<b>188 709 €</b>	<b>458,06%</b>
Taux d'épargne nette	6,1%	1,9%	9,1%	372,88%
Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement de la dette et y compris RAR)	870 207 €	1 592 783 €	1 741 390 €	9,33%
Recettes réelles d'investissement (hors emprunts nouveaux)	643 789 €	1 064 106 €	848 899 €	-20,22%
Nouveaux emprunts	0 €	0 €	1 200 000 €	
Solde opérations d'ordre section d'investissement	109 817 €	156 448 €	156 880 €	
<b>Résultat cumulé au 31/12</b>	<b>387 €</b>	<b>-338 414 €</b>	<b>653 098 €</b>	
Stock de dette au 31-12	737 511 €	676 139 €	2 227 814 €	229,49%

# **ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE**

## **ORIENTATIONS 2019**

### **BUDGET ASSAINISSEMENT RÉGIE**

- Les charges de personnels 2018 :
  - Les agents de la régie assainissement sont des agents de droit privé dépendant de la convention collective des services de l'eau et de l'assainissement => 6 agents en contrat à durée indéterminée.
  - En plus du personnel directement rattaché à la régie, les charges de personnels comprennent le remboursement du personnel mis à disposition par le budget principal et le budget annexe régie eau.

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET ASSAINISSEMENT RÉGIE

- Principales dépenses d'investissement en 2019 :
  - Aureille : Moe + travaux rue de la fontaine, du Four, du Lavoir, Place et rue du château (74 953 €), rue du moulin (55 000 €), réhabilitation lits de séchage (50 000 €)=> subvention agence de l'eau;
  - Eygalières : Réhabilitation silo à boues, création bâche toutes eaux, filière boues, eaux industrielles (350 000 €), réhabilitation du poste de relevage Vieillefont (70 000 €);
  - Fontvieille : Moe + travaux pour l'installation d'une ligne d'eau industrielle à la STEP (66 000 €)=>subvention agence de l'eau;
  - Mas Blanc des Alpilles : Extension du réseau entre chemins de l'ancienne gare et du Plan Fauvette/Pitchou ( 75 000 €)=>subvention CD13;

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET ASSAINISSEMENT RÉGIE

- Principales dépenses d'investissement en 2019 :
  - Mouriès : Moe + travaux remplacement des réseaux rue du 8 mai 45, rue des Bergères et rue Colas (255 660 €), chemisage collecteur avenue des Alpilles (57 738 €)=> subvention CD 13 et Agence de l'eau;
  - Saint-Etienne du Grès : extension du réseau RD99 (273 880 €)=>subvention CD13, Moe + travaux esplanade de la mairie (54 000 €);
  - Saint-Rémy de Provence : aménagement parking de la Libération (60 000 €).

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET ASSAINISSEMENT DSP

<b>Budget assainissement-DSP : Evolution des équilibres financiers</b>				
Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)	CA 2016	CA 2017	Estimation CA 2018	Evo 2017-2018
Recettes réelles de gestion	363 614 €	309 747 €	388 381 €	25,4%
Dépenses réelles de gestion	9 303 €	33 897 €	49 851 €	47,1%
<b>Résultat courant</b>	<b>354 310 €</b>	<b>275 850 €</b>	<b>338 530 €</b>	<b>22,7%</b>
Produits financiers	0 €	0 €	0 €	
Charges financières	65 384 €	56 799 €	55 212 €	-2,8%
<b>Résultat financier</b>	<b>-65 384 €</b>	<b>-56 799 €</b>	<b>-55 212 €</b>	<b>-2,8%</b>
Produits exceptionnels	97 721 €	0 €	0 €	
Charges exceptionnels	0 €	0 €	0 €	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>97 721 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-100,0%</b>
Reprises sur provisions	0 €	0 €	0 €	
Dotations sur provisions	0 €	0 €	0 €	
<b>Soldes du compte de provisions</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Epargne brute (uniquement écritures réelles)</b>	<b>386 647 €</b>	<b>219 051 €</b>	<b>283 319 €</b>	<b>29,3%</b>
Taux d'épargne brute	83,8%	70,7%	72,9%	3,2%
Solde opérations d'ordre section de fonctionnement	-109 817	-85 725 €	-85 463 €	
<b>Epargne brute (écritures réelles +solde opérations d'ordre)</b>	<b>276 830 €</b>	<b>133 326 €</b>	<b>197 855 €</b>	<b>48,4%</b>
Remboursement de la dette	150 284 €	127 365 €	118 610 €	-6,9%
<b>Epargne nette (=CAF nette)</b>	<b>126 546 €</b>	<b>5 961 €</b>	<b>79 245 €</b>	<b>1229,4%</b>
Taux d'épargne nette	27,4%	1,9%	20,4%	960,3%
Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement de la dette et y compris RAR)	508 438 €	1 123 068 €	1 306 035 €	16,3%
Recettes réelles d'investissement (hors emprunts nouveaux)	275 912 €	452 746 €	653 829 €	44,4%
Nouveaux emprunts	0 €	0 €	800 000 €	
Solde opérations d'ordre section d'investissement	109 817 €	85 725 €	85 463 €	
<b>Résultat cumulé au 31/12</b>	<b>3 837 €</b>	<b>-578 636 €</b>	<b>312 503 €</b>	<b>-154,0%</b>
Stock de dette au 31-12	1 365 241 €	1 174 200 €	1 855 590 €	-14,0%

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET ASSAINISSEMENT DSP

- Les charges de personnels de ce budget annexe comprennent uniquement le remboursement du personnel mis à disposition par le budget général de la CCVBA.
- Principales dépenses d'investissement en 2019 :
  - Les Baux de Provence : Chemisage réseau chemin Mas de la Fontaine (90 000 €);
  - Maussane les Alpilles : Mise en conformité de la station d'épuration (90 000 €);
  - Le Paradou : Travaux rue Bellecroix et Castillon (321 820 €), chemisage réseau, réduction eaux parasites (318 676 € )=> subvention CD13.

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2019 BUDGET EAU RÉGIE

<b>Budget eau-régie : Equilibres financiers</b>			
<b>Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)</b>	<b>CA 2017</b>	<b>Estimation CA 2018</b>	<b>Evo 2017-2018</b>
Recettes réelles de gestion	2 314 941 €	3 219 889 €	39,1%
Dépenses réelles de gestion	1 294 335 €	1 811 847 €	40,0%
<b>Résultat courant</b>	<b>1 020 606 €</b>	<b>1 408 042 €</b>	<b>38,0%</b>
Produits financiers	0 €	0 €	
Charges financières	47 334 €	50 586 €	6,9%
<b>Résultat financier</b>	<b>-47 334 €</b>	<b>-50 586 €</b>	<b>6,9%</b>
Produits exceptionnels	293 278 €	17 051 €	-94,2%
Charges exceptionnels	500 €	33 092 €	6518,4%
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>292 778 €</b>	<b>-16 041 €</b>	<b>-105,5%</b>
Reprises sur provisions	0 €	0 €	
Dotations sur provisions	0 €	0 €	
<b>Soldes du compte de provisions</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Epargne brute (uniquement écritures réelles)</b>	<b>1 266 050 €</b>	<b>1 341 415 €</b>	<b>6,0%</b>
Taux d'épargne brute	48,5%	41,4%	-14,6%
Solde opérations d'ordre section de fonctionnement		-380 578 €	
<b>Epargne brute (écritures réelles + solde opérations d'ordre)</b>	<b>1 511 493 €</b>	<b>960 837 €</b>	<b>-36,4%</b>
Remboursement de la dette	169 730 €	188 396 €	11,0%
<b>Epargne nette (=CAF nette)</b>	<b>1 096 320 €</b>	<b>1 153 020 €</b>	<b>5,2%</b>
Taux d'épargne nette	42,0%	35,6%	-15,3%
Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement de la dette et y compris RAR)	1 662 050 €	2 228 631 €	34,1%
Recettes réelles d'investissement (hors emprunts nouveaux)	994 549 €	1 558 864 €	56,7%
Nouveaux emprunts	0 €	0 €	
Solde opérations d'ordre section d'investissement		380 578 €	
<b>Résultat cumulé au 31/12</b>	<b>428 819 €</b>	<b>483 253 €</b>	12,7%
Stock de dette au 31-12	1 667 705 €	1 479 310 €	-11,3%

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET EAU RÉGIE

- Les charges de personnels 2018 :
  - Les agents de la régie eau sont des agents de droit privé dépendant de la convention collective des services de l'eau et de l'assainissement => 8 agents en contrat à durée indéterminée.
  - En plus du personnel directement rattaché à la régie, les charges de personnels comprennent le remboursement du personnel mis à disposition par le budget principal et le budget annexe assainissement DSP.

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET EAU RÉGIE

- Principales dépenses d'investissement en 2019 (suite) :
  - Aureille : Moe + travaux rue de la Fontaine, du Four, du Lavoir, Place et rue du château (116 231 €), Moe + travaux rue du Moulin (54 000 €);
  - Eygalières : Remplacement de 6 vannes de sectionnement (10 000 €), station de reprise (9 000 €);
  - Mas Blanc des Alpilles : Extension réseau entre chemins de l'ancienne gare et du Plan lot fauvette/Pitchou (33 000 €).
  - Saint-Etienne du Grès : Moe + détection réseau +extension du réseau RD 99 (400 000 €), Moe +aménagement esplanade de la mairie (54 000 €).
  - Saint-Rémy de Provence : réhabilitation des réservoirs (400 000 €)=> subvention CD13, Aménagement parking de la libération (100 000 €).

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET EAU DSP

<b>Budget DSP -Eau : Equilibres financiers</b>		
<b>Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)</b>	<b>CA 2017</b>	<b>Estimation CA 2018</b>
Recettes réelles de gestion	560 857 €	803 824 €
Dépenses réelles de gestion	21 541 €	43 500 €
<b>Résultat courant</b>	<b>539 316 €</b>	<b>760 324 €</b>
Produits financiers	0 €	0 €
Charges financières	19 167 €	14 582 €
<b>Résultat financier</b>	<b>-19 167 €</b>	<b>-14 582 €</b>
Produits exceptionnels	138 422 €	0 €
Charges exceptionnels	0 €	0 €
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>138 422 €</b>	<b>0 €</b>
Reprises sur provisions	0 €	0 €
Dotations sur provisions	0 €	0 €
<b>Soldes du compte de provisions</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Epargne brute (uniquement opérations réelles)</b>	<b>658 571 €</b>	<b>745 742 €</b>
<i>Taux d'épargne brute</i>	94,2%	92,8%
Remboursement de la dette	15 862 €	42 070 €
<b>Epargne nette (=CAF nette)</b>	<b>642 709 €</b>	<b>703 672 €</b>
<i>Taux d'épargne nette</i>	91,9%	87,5%
Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement de la dette et y compris RAR)	1 250 529 €	1 586 727 €
Recettes réelles d'investissement (hors emprunts nouveaux)	616 936 €	1 033 871 €
Nouveaux emprunts	440 000 €	0 €
<b>Résultat cumulé au 31/12</b>	<b>449 115 €</b>	<b>150 816 €</b>
Stock de dette au 31-12	596 230 €	554 160 €

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGET EAU DSP

- Les frais de personnels du budget annexe eau DSP correspondent uniquement au remboursement du personnel mis à disposition par le budget principal.
- Principales dépenses d'investissement en 2019 (suite) :
  - Les Baux de Provence : Recherche d'une nouvelle ressource aux canonnettes (60 000 €), reprise chemin d'accès réservoir et création d'un escalier (43 200 €);
  - Fontvieille : Moe + Remplacement des pompes de refoulement (113 500 €), Moe remplacement canalisation refoulement (94 000 €);
  - Maussane les Alpilles : Remplacement réseau chemin de l'Isoard (180 000 €);
  - Mouriès : Remplacement des réseaux rue du 8 mai 1945, rue des Bergères, rue Jean Colas ( 342 000 €)=> subvention CD 13 et Agence de l'Eau;
  - Le Paradou : réalisation d'un nouveau réservoir ( 250 000 €), travaux centre-ville rue Bellecroix et rue Castillon ( 370 365 €)=> subvention CD 13.

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2019 BUDGET TOURISME RÉGIE

<b>Budget tourisme-régie : Equilibres financiers</b>		
<b>Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)</b>	<b>CA 2017</b>	<b>Estimation CA 2018</b>
Recettes réelles de gestion	317 853 €	252 799 €
Dépenses réelles de gestion	73 582 €	120 546 €
<b>Résultat courant</b>	<b>244 270 €</b>	<b>132 253 €</b>
Produits financiers	0 €	0 €
Charges financières	0 €	0 €
<b>Résultat financier</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Produits exceptionnels	0 €	132 €
Charges exceptionnels	238 650 €	120 000 €
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-238 650 €</b>	<b>-119 868 €</b>
Reprises sur provisions	0 €	0 €
Dotations sur provisions	0 €	0 €
<b>Soldes du compte de provisions</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Épargne brute(=CAF)</b>	<b>5 620 €</b>	<b>12 385 €</b>
Taux d'épargne brute	1,8%	4,9%
Remboursement de la dette	0 €	0 €
<b>Épargne nette (=CAF nette)</b>	<b>5 620 €</b>	<b>12 385 €</b>
Taux d'épargne nette	1,8%	4,9%
Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement de la dette et y compris RAR)	3 126 €	3 126 €
Recettes réelles d'investissement (hors emprunts nouveaux)	0 €	3 639 €
Nouveaux emprunts	0 €	0 €
<b>Résultat cumulé au 31/12</b>	<b>2 494 €</b>	<b>12 898 €</b>
Stock de dette au 31-12	0 €	0 €

## ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2019 BUDGET TOURISME RÉGIE

- Intégration au budget 2019 du tourisme des enveloppes budgétaires de l'office de tourisme de Fontvieille (masse salariale, frais généraux, la taxe de séjour....) car transfert de la compétence tourisme à la CCVBA au 01/03/2019.
- Principales dépenses en 2019 (suite) :
  - Site internet dédié au tourisme intercommunal (30 000 €);
  - Poursuite de la mise en place et en œuvre de la stratégie touristique intercommunale (62 000 €).

# ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

## ORIENTATIONS 2019

### BUDGETS ZA

- Principales dépenses en 2019 (suite) :
  - Budget ZA Les Trébons 2-Aureille : AMO + Moe + Travaux d'aménagement (548 000 €);
  - Budget ZA Les Grandes Terres 2- Eygalières : Acquisition foncière-échange Zacharie (62 599 €), AMO + Moe + travaux (716 106 €);
  - Budget ZA La Massane 4- Saint-Rémy de Provence : Moe + travaux (885 129 €);
  - Budget extension ZA Saint-Rémy : AMO+ Moe + travaux ( 71 469 €), vente foncier lot 10 et 17 Massane 2 (172 550 €);
  - Budget extension ZA Eygalières : Vente lot 1.4( M. Gay), lot 1.5 (M.Gay), lot 2.5 (société KGB), lot 2.6 (société CMR)=> Produit des ventes : 150 574 €.